

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Master Design</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Type Design</b>	
<b>Titre du module</b>	Type Design II	
<b>Code</b>	1MaDeTD21	DCV303852FE21
<b>Type de formation</b>	Master	
<b>Semestre</b>	Semestre 2	
<b>Crédits ECTS</b>	9	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français / Anglais (selon les intervenant·e·s)	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Le module <i>Type Design II</i> renforce les compétences du module <i>Type Design I</i> . Ce module vise à doter les étudiant·e·s de compétences spécifiques et de capacités dans le domaine de la typographie et du dessin de caractères, par le développement des techniques propres au graphisme de la lettre – calligraphie, lettrage, construction, dessin numérique, mise au point technique et réalisation de polices de caractères.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Trois ateliers autour de la conception de caractères typographiques sont proposés dans ce module. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Type (hi)stories</b>: développement d'une méthodologie et d'un style personnels dans la réinterprétation de sources historiques ou la création ex-nihilo;</li> <li>• <b>Non Legitur</b>: analyse d'une écriture non latine et création d'un caractère dans cette écriture a priori inconnue, développement d'une méthodologie de création;</li> <li>• <b>Translation</b>: traduction typographique d'expériences (formelles, visuelles, sonores) issues d'autres domaines artistiques.</li> </ul>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	En fin de semestre, les travaux réalisés dans chaque atelier sont évalués par un jury composé des enseignant·e·s de l'orientation MA Type Design. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
<b>Enseignant·e·s</b>	Alice Savoie, Matthieu Cortat, Radim Peško, Irene Vlachou et intervenant·e·s externes.

<b>Responsable du module</b>	Matthieu Cortat	
<b>Descriptif validé le</b>	9 juillet 2021	<b>Par</b> Matthieu Cortat